



Un expert-comptable doit-il donner un devis pour une tâche?

Par **Liane**, le **30/09/2009** à **18:18**

Bonjour,

J'avais une tâche spécifique avec un devis d'un avocat de 1.700euros. Un expert comptable que je connaissais m'a approché pour me proposer de faire cette tâche. J'ai demandé un devis mais il n'a pas pu me le fournir tout en me rassurant et insinuant que ce ne serait pas cher. En fait, il a facturé plus de 5.000 euros, ce qui était beaucoup plus cher que le premier devis que j'avais de l'avocat. Y a-t-il un recours possible?